

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 avril 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 avril 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2588 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, adoptée le 29 juillet 2021, par laquelle le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts sur la République centrafricaine jusqu'au 31 août 2022, et m'a demandé de prendre les mesures administratives nécessaires à cet effet.

Je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2127 \(2013\)](#) concernant la République centrafricaine, j'ai nommé l'experte et les experts suivants :

M^{me} Tathiana Flores-Acuna, affaires humanitaires (Costa Rica)
M. Jocelyn Cyrille Gapet, questions régionales (Congo)
M. Khalifa Musa Mwavuo, armement (Kenya)

J'ai désigné M^{me} Flores-Acuna Coordinatrice du Groupe.

Les expert(e)s pour la question des ressources naturelles/finances et celles des groupes armés seront nommé(e)s dès que possible.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António **Guterres**

